



Strategie de l'Action contre les Mines

2013—2017
Haut-Commissariat National de Déminage
Centre National de Déminage

TCHAD

Mars 2013

Introduction

Le Centre National de Deminage a élaboré le présent plan stratégique. Il vise à contribuer à la réalisation des objectifs de développement du Tchad, à promouvoir, à guider et à respecter la mise en œuvre de Convention pour l'interdiction des mines antipersonnel, de la Convention sur les bombes à sous munitions¹ et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées².

Il est le résultat d'une analyse de consultation stratégique et de planification impliquant les parties-prenantes, les représentants des ministères concernés, des organisations internationales, y compris des représentants de la société civile. Il s'appuie sur un examen des progrès modestes réalisés, de l'environnement dans lequel évolue le programme de l'action contre les mines, mais aussi sur les données récemment collectées lors de l'enquête technique.

Ce plan est également renseigné à partir de documentations existantes et des données exhaustives, en particulier sur les aspects de la contamination par les mines et des restes explosifs de guerre au Tchad et des besoins de l'assistance aux victimes. Cette stratégie est développée et sera mise en œuvre, dans un esprit de respect des obligations auxquelles le Tchad s'est engagé, de participation et de transparence et enfin sur des principes de non-discrimination.

Les objectifs du plan stratégique sont réalistes et peuvent être atteints dans le délai proposé, sous réserve que des ressources financières soient mises à dispositions, de manière constante, au niveau national et international. Le plan stratégique vient appuyer la demande de prolongation de délai prescrit à l'article 5 du traité d'Ottawa tout en prenant en compte les impératifs liés à l'actuel Plan National de Développement du Tchad (2012-2015). Il fera donc l'objet d'une revue intermédiaire (2015) lors de l'élaboration du nouveau plan national de développement et, si nécessaire, de réajustements.

Vue d'ensemble du Programme de l'action contre les mines

Conscient de l'impact des mines et des restes explosifs de guerre sur les populations, sur l'intégration nationale et sur le développement économique, le Gouvernement a créé un organisme national de lutte contre les mines : le Haut Commissariat National de Déminage en 1998 et a sollicité l'appui des Nations Unies et des pays amis, dont les Etats Unis, pour la mise en place d'un Programme national d'action contre les mines. Pour concrétiser sa volonté de lutter contre les mines anti-personnel, le gouvernement a signé le 6 juillet 1998 et ratifié le 6 mai 1999 la convention d'Ottawa sur les mines anti-personnel et a débuté en octobre 1998 un premier Programme National de Lutte Contre les Mines.

Le Haut Commissariat National de Déminage (HCND) est l'organe législatif créé par un décret présidentiel en vue d'améliorer et de faciliter la coordination entre les différents ministères en matière de lutte contre les mines. Le Centre National de Deminage (CND) exécute et coordonne le programme d'action contre les mines au Tchad. Le CND reçoit un soutien national du Comité de Pilotage, Comité interministériel, pour l'action contre les mines.

¹ Promulguée mais pas encore ratifiée

² Promulguée mais pas encore ratifiée

Principes fondamentaux

La stratégie nationale de l'action contre les mines (2013-2017) sera guidée par les principes fondamentaux suivant:

- ✓ La Coordination efficace et efficiente et la participation des parties prenantes qui doivent s'assurer que les besoins des communautés affectées par les mines et les restes explosifs de guerre soient respectés et que le développement économique et d'autres priorités soient pris en compte aux niveaux national et local.
- ✓ L'action contre les mines doit soutenir et permettre toutes les activités humanitaires et autres initiatives de développement. L'action contre les mines doit être envisagée et / ou intégrée dans les initiatives de développement.
- ✓ L'action contre les mines doit encourager la participation communautaire et viser à l'autonomisation des communautés. Afin d'assurer l'efficacité des activités, tous les projets de l'action contre les mines doivent être conçus de manière à ce qu'ils correspondent au contexte spécifique de chaque communauté. Cela implique de prendre en considération les différents besoins et priorités des communautés et conformes aux valeurs culturelles locales.
- ✓ La poursuite du développement des capacités nationales, gouvernementales et non-gouvernementales, est d'une importance cruciale.
- ✓ La gestion de l'information doit être une priorité et être gérée avec précision, rigueur et délais pour permettre une gestion efficace de l'action contre les mines.
- ✓ Enfin, l'action contre les mines au Tchad continuera à être fondée sur un ensemble de principes qui sont à la base des codes de déontologie au niveau international. Il s'agit notamment du bien-être des communautés, de la justice sociale, de l'autodétermination, de la dignité, de la confidentialité, de l'équité, de la responsabilité, de l'intégrité et d'aucune discrimination.

Le problème au Tchad

Historique des conflits

C'est en 1987, après le retrait des troupes Libyennes du BET que le Gouvernement du Tchad à découvert l'ampleur de la pollution par mines et par engins non exposés de cette zone qui couvre environ le tiers du pays. Avec le retour et le déplacement des populations dans la zone, de nombreux accidents ont eu lieu parmi la population civile, en particulier autour des villes de Faya-Largeau et de Fada. Pour faire face à ce problème brutal et inattendu, le Gouvernement à fait appel à la France qui de 1987 à 1988 a déployé une compagnie du Génie Militaire Français à Faya-Largeau et dans sa région puis à détaché une équipe à Fada pour débiter le déminage et la dépollution de ces localités et des villages environnants. Suite à de nombreux accidents parmi les militaires français et face à l'ampleur du problème, la décision a été prise de transférer cette mission de déminage et de dépollution au Génie de l'Armée Tchadienne après formation de quelques unités. En 1990, les combats qui ont précédé la chute de Hissein Habré ont amené une nouvelle pollution, essentiellement à base d'engins non explosés, localisée dans l'Est du Tchad. En 1995, le Gouvernement à demandé l'appui des Nations Unies. Une mission de reconnaissance a été réalisée par une équipe du Département des Opérations du Maintien de la Paix (DOMP). Les conclusions de cette équipe ont minoré la taille du problème et le dossier a été classé sans suite.

Les débuts de l'action contre les mines

En 1996, compte tenu de la persistance des accidents, le Président de la République du Tchad a décidé de financer une reconnaissance du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) afin de faire réaliser un dossier objectif, de détenir les informations nécessaires pour faire appel à la communauté internationale afin de financer la relance des opérations de déminage et de dépollution. C'est le dossier remis à l'issue de cette reconnaissance qui a permis, en 1997, au Gouvernement du Tchad, de faire appel aux Nations Unies. Les Nations Unies ont dépêché une équipe sur le terrain pour réaliser une étude de faisabilité. En 1998, le Gouvernement a créé le Haut Commissariat de Déminage (Décret N° 133 du 19 mai 1998) et a signé la Convention d'Ottawa. Les Nations Unies ont versé une première contribution suivi par quelques donateurs et mis les premiers conseillers Techniques à la disposition du Gouvernement.

En 1999, le Tchad a ratifié la convention d'Ottawa et en fin d'année 1999, une enquête d'impact a débuté. En raison de l'insécurité qui régnait dans la région du Tibesti, cette région qui est la plus minée du Tchad³, n'a pas été traitée par les équipes de l'ONG Handicap International (ONG recrutée par le Survey Action Center de Washington DC) Les premières opérations de déminage et de dépollution ont débuté à Faya-Largeau en août 2000, sous la supervision d'experts internationaux de l'ONG HELP qui avait été recrutée par l'UNOPS par voie d'appel d'offres. Cette ONG a ensuite été déployée à Massenya, Moïto, Ounianga Kébir puis à Fada, Kalaït, Iriba, Guéréda, Biltine et à Ouadi Doum.

En 2004, compte tenu de l'arrivée de nombreux réfugiés venus du Soudan, une nouvelle priorité est apparue, celle de la dépollution de la zone Est du Pays, ce qui a consommé une partie des faibles fonds disponibles.

En octobre 2004, l'ONG HELP a été remplacée par l'ONG MAG pour la poursuite du déminage de la base d'Ouadi Doum puis le déminage et la dépollution de Fada et sa région. Au cours de ces opérations trois nouveaux champs de mines ont été découverts à proximité de la base d'Ouadi Doum ainsi que de nombreuses nouvelles zones polluées.

Entre décembre 2005 et février 2008, à plusieurs reprises, des groupes de rebelles armés ont attaqué l'Armée Nationale Tchadienne, ils sont parvenus en avril 2006 et en février 2008 à entrer dans la capitale N'Ndjamena. Ces combats ont créé une nouvelle pollution très importante à base d'engins non explosés. Cette pollution a été à l'origine d'une augmentation exponentielle du nombre des accidents recensés qui sont passés de 40 en 2005 à 140 à 2006, à 186 en 2007 et qui sont en mai 2008 de 41, touchant essentiellement des enfants et imposant au Gouvernement de consacrer ses efforts au nettoyage de cette nouvelle pollution très meurtrière. Fin décembre 2005 les opérations de déminage en cours à Fada se sont arrêtées faute de financements disponibles. Mi décembre 2006 les opérations de dépollution conduite par l'ONG MAG dans le BET se sont arrêtées et l'ONG a quitté prématurément le Tchad en janvier 2007 alors qu'une importante pollution très meurtrière subsistait en particulier à l'Est du Tchad. En mai 2007 la société Mine Tech recrutée par l'UNOPS par voie d'appel d'offres a repris les opérations de dépollution et a été déployée à l'Est du Tchad où la pollution était la plus meurtrière. La société Mine Tech a quitté le Tchad fin octobre 2007 faute de financements disponibles et alors qu'une pollution importante subsistait. En 2008, l'UNOPS a lancé un appel d'offres pour la dépollution de l'EST du Tchad grâce à un financement Canadien, l'ONG MAG a remporté cet appel d'offres. En attendant l'arrivée des Conseillers de l'ONG MAG le CND seul

³ L'enquête technique exécutée en 2012 confirme ces informations. Voir plus bas.

sans superviseurs internationaux a, grâce à des ressources nationales, dépollué toute la ville de N'Djaména puis les zones de combats entre Massakory Massaguet et N'Djaména puis à Mongo.

Activités récentes 2010-2012

En 2011-2012, les activités de déminage dans la zone de Fada (route Kike-Fada) sont exécutées avec le soutien de Adopt-a-minefield sous la responsabilité de UNMAS. En 2011, le Bureau International des Migrations a apporté son soutien financier pour la mise en place d'une équipe rapide d'intervention. La tâche principale était de contrôler la non-contamination des pistes d'atterrissage pour des opérations humanitaires. Dans la période 2010-2012, une enquête technique de grande envergure a été menée sur le Nord (zone jusque-là inaccessible) et à l'Est du Pays par l'ONG MAG, grâce au financement du Gouvernement Japonais et du PNUD. Cette assistance et la consolidation des données sur le niveau et le type de contamination a permis au Tchad d'entamer un processus participatif d'élaboration du présent Plan stratégique de l'action contre les mines. Les résultats préliminaires de l'enquête technique de MAG démontrent que les régions du Nord sont les plus contaminées : 291 zones dont 110 minées (représentant 61 km²) ont été nouvellement recensées ; ce sont des régions inaccessibles par le passé. Outre l'enquête Technique effectuée par l'ONG MAG au Tibesti et dans l'Est du pays, le Tchad a financé entièrement sur ses propres fonds un projet national de déminage dans la région de Fada. En 2012, l'UNMAS a apporté son soutien et sa supervision technique à l'Union Européenne et MAG pour le développement du projet de déminage au Tibesti. Le projet a débuté en octobre 2012. Avec le soutien d'UNMAS, une équipe de formateurs de l'armée américaine a formé 60 démineurs du CND. Le PNUD et l'UNMAS ont apporté son soutien afin d'encourager le gouvernement du Tchad à ratifier deux conventions importantes et en lien avec l'Action contre les Mines : La Convention sur les bombes à sous-Munitions et La Convention des Nations-Unies Relative aux Droits des Personnes Handicapées. Une attention particulière a été prêtée pour accompagner la Délégation Tchadienne à deux conférences importantes : 1) Le 3eme Réunion des Etats Partie de la Convention sur les Bombes à sous-munitions (Oslo, septembre 2012) et la 12eme Réunion des Etats Partie du Traite d'Ottawa. Le Tchad a pu exprimer sa volonté et son engagement à éradiquer le problème avec le soutien des Etats-Partie. De plus, toujours pour l'année 2012, l'appui technique du PNUD⁴ a permis d'élaborer toutes les normes et les procédures nationales de l'Action contre les Mines. Une équipe technique a été mise en place au deuxième semestre de l'année, et de nombreuses formations techniques (plus de 50 personnes ont bénéficié de ces formations) et un accompagnement dans le domaine du déminage, de l'assurance qualité, de la gestion de l'information et de la planification stratégique ont été organisés avec succès auprès du Centre National du Déminage. Enfin, grâce aux financements Japonais et du PNUD, et dans le but d'accroître la capacité et la productivité du déminage, une machine (Armtrac) a été commandée mi-2012.

Etats des lieux

- Les récents résultats sont très modestes et dans la période 2010-2012, Le CND et MAG ont dépollué une surface de 217,000 m² et marqué 16 km². 2561 mines (dont 1202 mines anti-personnel) ont été détruites ainsi que 9635 Restes Explosifs de Guerre.

⁴ Projet financé par le Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce International du Canada (Projet DFAIT-GPSF-10-176)

- L'enquête technique dans le Nord vient de s'achever et les résultats préliminaires démontrent que les Régions du Nord sont les plus contaminées. Ces régions étaient inaccessibles auparavant.
- Une surface totale contaminée par les mines et Restes Explosifs de Guerre estimée à 128 km² principalement dans les Régions du Nord et de l'Est du Tchad⁵. Des régions (du Sud) suspectées d'être contaminées mais qui n'ont pas été encore enquêtées.
- Des Actions de Sensibilisation et d'Education aux Risques des Mines aux résultats modestes par manque de financement.
- Une estimation du nombre de victimes (2834), de leur localisation, de leur prise en charge et de l'identification de leurs besoins très aléatoires et qui nécessite un recensement complet. Trop peu d'actions en faveur des Victimes, des familles de victimes de mines et des communautés affectées par les mines ont été menées par manque de financement.
- Une collecte et une gestion des données insuffisantes qui ne correspondent pas aux standards et aux attentes des Institutions Nationales et Internationales et des besoins du Programme d'action contre les mines au Tchad : ampleur du problème, distribution géographique, progrès et rapports, besoins et planifications, communication etc....)
- Une perte progressive de la vision stratégique de l'action contre les mines et un manque de suivi.
- Des rapports qui n'ont pas été fournis dans les délais et une extension accordée très courte liée au manque d'information fournie par le Tchad.
- Une fatigue et/ou un désengagement de certains bailleurs de fond et partenaires internationaux qui a un impact sur les résultats de l'action contre les mines. Les financements du Japon et du Canada se terminent. L'Union Européenne finance le projet de déminage, mis en œuvre par MAG, dans le Nord avec une priorité pour le Tibesti.
- Le Tchad n'a pas encore ratifiée la Convention sur les bombes à sous munitions et la convention relative aux droits des personnes handicapées. Un geste qui accentuerait la volonté et la visibilité du pays lors de conférence internationale et potentiellement l'accès à des financements de la Communauté Internationale.
- Au fil des années, les progrès, pour débarrasser le pays des mines, ont été quelque peu erratiques, et de nouvelles dispositions sont nécessaires pour renforcer le rôle du Centre National du Déminage et pour mieux conduire l'action contre les mines à l'avenir. Le projet de renforcement des capacités nationales mis en œuvre par le PNUD a permis de relancer la dynamique d'implication et de mobilisation du personnel du CND et des partenaires de l'action contre les mines. Des formations et des prémices de réorganisation viennent d'être entamées.
- Une structure organisationnelle du CND qui doit s'adapter aux changements, contraintes et perspectives et qui doit être stable, professionnelle pour assumer pleinement ses fonctions et ses responsabilités.

⁵ Source: base de données IMSMA – Janvier 2013

Stratégie nationale de l'action contre les mines au Tchad (2013-2017)

1. Vision

Un Tchad libéré des mines, des restes explosifs de guerre et des bombes à sous-munitions.

2. Mission

Gérer le programme de l'action contre les mines du Tchad au plus haut niveau possible d'efficacité, de meilleures pratiques et des normes.

3. Hypothèses

- La situation politique et sécuritaire reste stable et aucune autre contamination n'a lieu;
- Les risques résiduels resteront, ce qui nécessitera une capacité nationale adéquate sur le long-terme ;
- L'engagement pris par le gouvernement du Tchad est maintenu;
- La mise en œuvre de la stratégie de financement du programme et l'allocation budgétaire du gouvernement reste, au moins, constante pendant la période;
- L'allocation budgétaire du Tchad est complétée par le secteur privé et les contributions internationales;
- Les dispositions sont prises pour adopter une politique de rétention du personnel compétent du Centre National de Déminage et pour assurer une stabilité et une continuité dans la gestion, coordination et supervision du Programme de l'action contre les mines au Tchad.

4. Objectifs stratégiques et résultats attendus

Objectif Global de la Stratégie Nationale de l'Action contres les Mines au Tchad:

A la fin 2017, le Tchad est libéré de ses mines et les individus (femmes, hommes, filles et garçons), les familles et les communautés affectés par les mines ont un accès sûr aux ressources, aux services et les mêmes opportunités de développement.

Objectifs Spécifiques et résultats attendus de la Stratégie Nationale de l'Action contres les mines au Tchad:

1. Développer et maintenir un système de gestion de l'information efficace, de rapportage, de communication externe efficace et de plaidoyer.

- 1.1. 2013 - 2017, le Programme dispose d'un système de gestion de l'information opérationnelle pour les activités de l'action contre les mines ;
- 1.2. 2013-2017, le Programme est doté d'une capacité technique et organisationnelle capable de gérer des informations collectées et de la base de données ;
- 1.3. A partir de 2013, le Programme dispose d'un système efficace de collecte, de saisie, contrôle, d'analyse et d'archivage de toutes les informations de l'action contre les mines ;
- 1.4. 2013-2017, le Programme communique et rapporte de manière efficace et régulière avec toutes les parties-prenantes de l'action contre les mines ;

2. Renforcer les capacités nationales de l'action contre les mines pour qu'elles prennent progressivement et de façon responsable la gestion et la coordination du programme d'action contre les mines au Tchad.

- 2.1. 2013-2017, le programme d'action contre les mines évolue dans un environnement favorable ;
- 2.2. A la fin 2014, le niveau organisationnel et les performances du programme d'action contre les mines ont atteint un niveau satisfaisant;
- 2.3. A la fin 2015, les connaissances et les compétences du personnel national sont développées aux standards internationaux.

3. 2013-2017, remettre à disposition les terres libérées de la contamination.

- 3.1. 2013-2017, durant les opérations de déminage/dépollution les données, permettant une mise à jour continue des informations de la base de données du CND, sont collectées, transférées et les priorités d'intervention réajustées ;
- 3.2. 2013-2017, les 128 km² de zones identifiées contaminées par la présence des mines/REG dans les régions du Nord, de l'Est et du centre du Tchad sont déminées/dépolluées ;
- 3.3. 2015-2017, un inventaire des zones contaminées non-répertoriées, dans les régions de Salamat, Guera, Moyen Chari, Mandoui, logone Occidental et Oriental, est établi et les zones identifiées sont déminées/dépolluées.

4. Réduire les risques causés par les REG et Mines par la sensibilisation et l'éducation de la population en fonction de ses vulnérabilités et besoins.

- 4.1. 2013-2017, la coordination des activités d'éducation aux risques des mines/sensibilisation est assurée de manière efficace ;
- 4.2. En 2013, l'éducation aux risques des mines est intégrée dans le système éducatif tchadien des régions prioritaires de Borkou, de l'Ennedi, du Tibesti, de Ouaddaï, de Sylha et de Wadi-Fira ;
- 4.3. Fin 2013, les capacités de tous les intervenants de l'éducation aux risques des mines (ONGs, réseaux communautaires et autorités locales) sont renforcées et les partenariats développés ;
- 4.4. 2013-2017, tous les groupes cible identifiés sont sensibilisés / éduqués ;
- 4.5. 2013-2017, la sensibilisation de masse, la communication, le plaidoyer et la visibilité sur l'ERM est intensifiée.

5. 2013-2017, Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Victimes (survivants, familles et communautés) et des Personnes Handicapées ainsi que leur accès à des services de qualité.

- 5.1. 2013-2017, le suivi et l'accompagnement des victimes et des personnes handicapées est assuré grâce à un système de gestion et d'échanges de données de qualité ;
- 5.2. 2013-2017, la promulgation, la mise en œuvre et le suivi d'un cadre juridique relatif aux droits des victimes et des personnes handicapées sont promus ;
- 5.3. Des 2013, l'accès aux premiers soins, aux services de réadaptation et au soutien psychologique après l'accident et à plus long terme est amélioré ;
- 5.4. 2013-2017, le développement inclusif des victimes et des personnes handicapées en général est encouragé et soutenu ;
- 5.5. 2013-2017, la coordination des acteurs et le suivi et actualisation de la Stratégie Nationale d'Assistance aux Victimes avec la participation de tous les acteurs concernés est efficace.

6. Engager le programme de l'action contre les mines dans un processus permanent d'amélioration de la qualité des services qu'il délivre aux populations affectées par les mines/REG.

- 6.1. Mi-2013, une structure organisationnelle est mise en place et un système de gestion de la qualité efficace et proactif est mise en œuvre ;
- 6.2. 2013-2015, les compétences des personnels de l'action contre les mines impliqués dans l'Assurance Qualité sont développées;

Suivi et évaluation

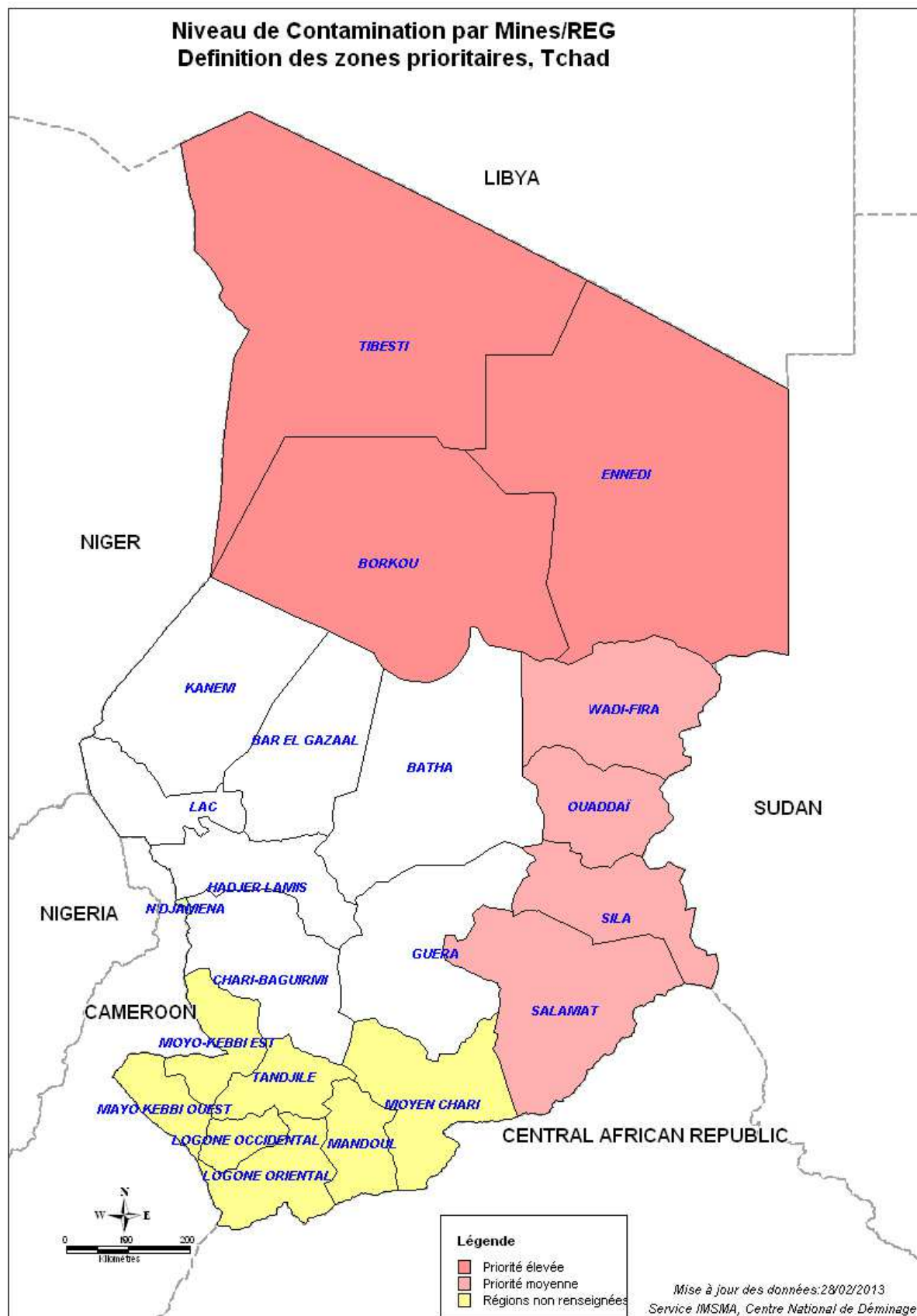
La stratégie à 5 ans et le plan de programmation pluriannuelle seront exécutés par l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail annuels. Un suivi régulier de sa mise en œuvre et des évaluations trimestrielles et annuelles permettront au Comité de Pilotage mais aussi à l'ensemble des parties prenantes d'avoir un compte rendu précis des progrès réalisés, de l'intégration des leçons apprises, de l'application des meilleures pratiques, des décisions prises liées aux changements dans l'environnement et de la modification des plans en cas de besoin. Les évaluations seront informées par des données générées par la surveillance systématique (Assurance Qualité), gérées par le Système de Gestion de l'Information de l'Action contre les Mines (IMSMA) et générées par la consultation et la participation des parties prenantes. Deux évaluations indépendantes seront exécutées au cours de la mise en œuvre de cette stratégie. La première, à mi-parcours (2015), permettra au programme de réajuster, si nécessaire, les objectifs et de s'intégrer dans le nouveau Plan National de Développement. La seconde sera exécutée à la fin des délais fixés par cette stratégie (2017) afin d'établir un bilan des progrès réalisés, des contaminations résiduelles, de documenter la fin du délai accordé au regard de l'article 5 du traité d'Ottawa mais aussi de développer un plan de fermeture et de transfert du programme (2018-2019).

Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources, élément essentiel de la mise en œuvre de ce plan, est en cours dans un esprit de partenariat entre le Programme et les agences internationales. Dans la période à venir, le partenariat devra être maintenu et l'accent sera mis sur l'amélioration de la communication des résultats accomplis par le programme des engagements pris par le gouvernement du Tchad. Il s'agira de mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du plan stratégique et d'encourager les nouveaux partenariats financiers.

Le plan pourra être mise en œuvre en :

- i. Mobilisant les fonds nécessaires au fonctionnement du CND et aux financements de projets nationaux auprès du gouvernement Tchadien ;
- ii. Mobilisant les fonds nécessaires à la mise en œuvre de projets de l'Action contre les mines ;
- iii. Encourageant les partenaires internationaux de l'action contre les mines à s'installer au Tchad ;
- iv. Encourageant les Agences humanitaire et de développement à intégrer des lignes budgétaires en faveur de l'action contre les mines dans leurs projets ;
- v. Suscitant l'intérêt des acteurs économiques/commerciaux à investir dans l'action contre les mines.



PLAN DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

2013 - 2017

1. Composante Stratégique 1 : Information et Communication
2. Composante Stratégique 2: Renforcement des capacités nationales, de la coordination et de la gestion du Programme
3. Composante stratégique 3 : Déminage et dépollution
4. Composante Stratégique 4: Sensibilisation et éducation aux risques des mines et restes explosifs de guerre
5. Composante Stratégique 5 : Assistance aux victimes de mines et restes explosifs de guerre
6. Composante Stratégique 6 : Assurance Qualité, suivi et évaluation

Composante Stratégique 1 : Information et Communication

L'élaboration d'un plan stratégique sur une période de cinq années pour le service de gestion de l'information va permettre de s'assurer que toutes les activités de l'action contre les mines au Tchad sont bien planifiées, coordonnées, évaluées, bien documentées et conduites de manière transparente, efficace et efficiente grâce au système de gestion de l'information en place au CND. Le processus d'élaboration de ce plan vise à avoir un outil de gestion de l'information opérationnelle, à renforcer les capacités du personnel de ce service à tous les niveaux, à mettre en place un système de reportage, d'archivage, de partage d'information et de communication interne ou externe. La méthode participative de tout le personnel du service de gestion de l'information sera adopté pour la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation de ce plan de stratégie. Le but final sera de concevoir des solutions rentables et durables pour la mise en œuvre future d'une gestion efficace de l'information afin de mieux planifier les activités de l'action contre les mines au Tchad. Ainsi, il permettrait d'assurer l'appropriation / la durabilité, et un meilleur partenariat. Le rôle du CND est de gérer toutes les informations collectées sur terrain des différentes activités de l'action contre les mines, doit normalement s'assurer de la qualité des données recueillies, enregistrées, analysées et des produits ou cartes disséminées après des partenaires internes ou externes. Il est doté d'une base de données IMSMA ('Information Management System for Mine Action') qui permet d'enregistrer, de contrôler, d'analyser, de produire des rapports et des cartes des différentes activités de l'action contre les mines. Comme IMSMA est un outil important de gestion, de planification de prise de décisions dans les programmes d'Action contre les mines, IMSMA doit être opérationnelle. Cela découle de la qualité des activités, des apports, des contributions, d'un bon système de reportage et d'une meilleure communication au sein de toutes les directions du CND et des différents partenaires d'exécution. Toutes ces bonnes pratiques sont définies dans la norme du Tchad pour la gestion de l'information et doivent être mise en application.

Le Centre Internationale pour le Déminage Humanitaire de Genève (CIDHG), a conçu l'outil IMSMA qui permet d'accroître l'efficacité des opérations dans les activités de l'action contre les mines. Il est offert gratuitement aux organisations à but non lucratif, aux organisations internationales non gouvernementales et aux gouvernements. Le centre fournit aussi un appui aux programmes de l'action contre les mines, la formation, le renforcement des capacités et l'assistance à distance qui visent à accroître la performance et le professionnalisme du personnel et des programmes de l'action contre les mines. Le plan d'action de la gestion de l'information est conçu pour assurer l'appropriation et la responsabilisation de tous les acteurs de la gestion de l'information car elle vise à former et / ou renforcement des capacités nationales, et à définir clairement les rôles et les responsabilités respectifs. La mise en œuvre du présent plan d'action offre une grande opportunité à toutes parties prenantes de l'action contre les mines à participer et à contribuer activement dans le processus de gestion de l'information. Les normes nationales sur la gestion de l'information, l'échange d'expérience, de bonnes pratiques et de partage de l'information permettront une amélioration et un accès à la documentation des informations à tous ceux qui sont intéressés par les activités de l'action contre les mines. Un mécanisme de reportage régulier efficace, une communication permanente entre les différents acteurs de l'action contre les mines font partie des piliers clés d'un bon système de gestion de l'information. Ces mécanismes permettent d'instaurer la visibilité au sein des diverses activités de l'actions contre les mines, d'avoir la crédibilité au sein des partenaires, des bailleurs et de sensibiliser davantage le public aux efforts déployés pour traiter les cinq éléments essentiels de l'action contre les mines.

| Résultat 1: 2013 - 2017, le Programme dispose d'un système de gestion de l'information opérationnelle pour les activités de l'action contre les mines | | | | | |
|---|--|---|-------------|--------|-------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 1.1 Le Service de gestion de l'information dispose de l'outil IMSMA pour gérer les informations de l'action contre les mines. | La base de données est mise à jour et utilisée. | Mettre à jour le logiciel IMSMA en fonction du développement du logiciel, faire la mise à jour de la base de données. | 2013 | \$1500 | CND et PNUD |
| 1.2 Les formulaires de collecte des données adaptées aux normes standards. | Les formulaires de collectes d'informations sont développés et mis à jour. | Mettre à jour les formulaires IMSMA et créer les nouveaux formulaires au besoin. | 2013-2014 | - | CND |
| 1.3 L'autorité nationale a la capacité d'enregistrer de manière systématique et ordonnée toutes les informations collectées. | Données saisies et enregistrées. | Vérifier, Saisir et enregistrer toutes les informations reçues. | 2013 - 2017 | - | CND |
| 1.4 Tous les données opérationnelles de l'action contre les mines sont validées et analysées. | Données sont validées et analysées | Vérifier, valider et analyser les données saisies. | 2013 - 2017 | - | CND |
| 1.5 Des outils sont produits et utilisés par tous les acteurs de l'action contre les mines et les différents acteurs au développement pour une meilleure planification, coordination et suivi de leurs activités respectives. | Rapports mensuels, trimestriels et annuels, les tableaux statistiques et les cartes sont utilisés. | Produire des rapports mensuels, trimestriels et annuels Concevoir et produire de tableaux statistiques, camemberts, histogrammes. Concevoir et produire les cartes opérationnelles. | 2013 - 2017 | \$2500 | CND |
| Budget total estimé résultat 1: 4000\$ | | | | | |

| Résultat 2 : 2013 – 2017, le Programme est doté d'une capacité technique et organisationnelle capable de gérer les informations collectées et de la base de données. | | | | | |
|--|--|--|-------------|----------|------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Chronologie | Budget | Responsable |
| 2.1. De 2013-2015, des modules de formation régulière et des programmes de renforcement de capacités sont délivrés sur la gestion de l'information aux personnels des différentes directions du CND, aux personnels des différents partenaires d'exécution | 3 modules de formation IMSMA développés. Formation de recyclage et de mise à niveau 3 personnes formées en IMSMA niveau administrateurs; 2 formées niveau Experts 2 personnes formées en ArcGIS | Développer les modules de formations en IMSMA. Communiquer et dispenser les sessions de formation (2 formation par an) Planifier la formation IMSMA niveau administrateurs et Expert | 2013-2015 | - | CND GICHD |
| 2.2. Le personnel de la base de données est capable d'utiliser de manière autonome le logiciel IMSMA (saisie, validation, analyse), et produire des cartes des activités d'action contre les mines à l'aide des logiciels de cartographie. | Cartes et rapports statistiques standards des activités de l'action contre les mines sont produits par mois, par trimestre et par an. | Planifier/exécuter la formation ArcGis | 2013-2015 | \$20,000 | CND ou bailleurs |
| | | Concevoir et produire les cartes et les rapports statistiques des activités réalisées. | 2013-2017 | \$1,000 | CND |
| 2.3. Le personnel des différentes directions du CND, les operateurs et les autres intervenants dans les activités de l'action contre les mines comprennent leurs différents rôles pour une meilleure exploitation et utilisation de la base de données. | Les formulaires IMSMA de collecte d'informations sont utilisés sans difficultés et sans erreurs par les différents intervenants dans l'action contre les mines. | Utiliser correctement les formulaires standards IMSMA lors de la collecte des informations. | 2013-2017 | - | CND |
| Budget total estimé résultat 2: 21,000 \$ | | | | | |

| Résultat 3 : A partir de 2013, le Programme dispose d'un système efficace de collecte, de saisie, contrôle, d'analyse et d'archivage de toutes les informations de l'action contre les mines. | | | | | |
|---|--|--|--------------------|---------------|-----------------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Chronologie | Budget | Responsable |
| 3.1 L'utilisation des formulaires standards IMSMA de collecte d'information est respectée et mis en application par toutes les directions du CND et les partenaires d'exécution. | Toutes les directions et les partenaires sont en possession des formulaires standards IMSMA Les formulaires IMSMA sont utilisés | Utiliser un même formulaire standard lors de la collecte des informations | 2013-2017 | \$0 | CND, operateurs |
| 3.2 Toutes les activités de l'action contre les mines sont rapportées au service de gestion de l'information après la vérification et le contrôle effectué par le service d'Assurance Qualité. | Nombres de rapports reçues à la base de données (Zones dangereuse, victimes, accidents, sensibilisation, etc..) | Mettre en place un système de reportage régulier mensuel Inventorier toutes les informations saisies | 2013-2017 | 0\$ | CND, operateurs |
| 3.3 Un système de vérification des informations est mise en place et utilisé pour le contrôle et la validation avant le partage et la diffusion. | Schéma de contrôle pour la qualité des données Rapports de qualités produits | Contrôler les informations avant la saisie et après l'analyse Produire des rapports de qualité. | 2013-2017 | 0\$ | CND Assurance Qualite |
| 3.4 Mettre en place un système d'archivage / classement systématique en papier et électroniquement dans le service | Nombre Classeurs contenant des informations classées par types d'activités et par région | Mettre en place un système d'archivage systématique en papier et électroniquement dans la section gestion de l'information | 2013-2017 | 2,000\$ | CND IMSMA |
| Budget Total estimé résultat 3: 2,000\$ | | | | | |

Résultat 4 : 2013-2017, le Programme communique et rapporte de manière efficace et régulière avec toutes les parties-prenantes de l'action contre les mines.

| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Chronologie | Budget | Responsable |
|---|---|---|-------------|---------|-------------|
| 4.1. Durant la période 2013-2017, les informations des activités de l'action contre les mines sont diffusées. | Le nombre d'émissions diffusés sur la gestion de l'information. 3 événements médiatiques par année. | Organiser les événements médiatiques Préparer le contenu des émissions | 2013-2017 | 1,500\$ | CND |
| 4.2. De 2013-2017, un workshop / une conférence sur la gestion de l'information est organisé et mis en application 1 fois par an. | Rapports sur le contenu de la conférence. | Planifier, animer la conférence /workshop Préparer les communications à transmettre durant les événements. | 2013-2017 | 1,000\$ | CND |
| 4.3. De 2013 - 2017, des réunions régulières d'échange d'informations et de partage d'expérience sont organisées avec les partenaires clés de la l'action contre les mines chaque année | 2 réunions par an. Rapport de chaque réunion partagé entre tous les partenaires de l'action contre les mines | Planifier et préparer les réunions Partager les rapports des réunions. | 2013-2017 | 1,200\$ | CND |
| 4.4. Le site web du CND est doté d'un réseau interne et externe d'information sur les activités de l'action contre les mines. | Site internet, réseau internet fonctionnel Journaux parlant des activités de l'action contre les mines. | Documenter le site internet du CND. Préparer les contenus à diffuser dans les journaux Publier les informations clés des activités de l'action contre les mines | 2013-2017 | 0\$ | CND |
| 4.5. De 2014, une mise à jour une et amélioration systématique du réseau électronique d'information et des rapports Standards établis par le système de gestion de l'information et diffusés aux donateurs et aux autres partenaires. | Rapports réguliers transmis aux bailleurs/institutions 1 réunion d'échange d'information, de communication avec les bailleurs par an | Planifier des réunions de présentations avec les bailleurs Créer les outils (cartes des activités) par bailleurs Rédiger les rapports annuels | 2013-2017 | 300\$ | CND |

Budget Total estimé résultat 4: 4,000\$

Composante Stratégique 2: Renforcement des capacités nationales, de la coordination et de la gestion du Programme

Au fil des années, les progrès, pour débarrasser le pays des mines, ont été quelque peu erratiques, et de nouvelles dispositions sont nécessaires pour renforcer le rôle du Centre National du Déminage et pour mieux conduire l'action contre les mines à l'avenir. Le projet de renforcement des capacités nationales mis en œuvre par le PNUD en 2012 a permis de relancer la dynamique d'implication et de mobilisation du personnel du CND et des partenaires de l'action contre les mines. Sur la base des données existantes et sur celles récemment collectées pendant l'enquête par l'ONG MAG, le Tchad sera en mesure, dès le début de l'année 2013, de produire et de présenter un plan stratégique pour l'avenir du programme d'action contre les mines. Cela permettra au Tchad de formuler une demande de prolongation de délai prescrit à l'article 5 du traité d'Ottawa en mars 2013. Beaucoup a été accompli dans un laps de temps: Mobilisation des acteurs de l'action contre les mines, renforcement de la crédibilité vis à vis des acteurs internationaux, développement des axes stratégiques, rapprochement de l'action contre les mines avec les actions de développement. Si des changements ont été opérés ces derniers mois de 2012, les capacités restent relativement faibles dans les domaines de la gestion stratégique, opérationnelle, techniques et de mobilisation des ressources et nécessitent un soutien sans discontinuité.

Les choix stratégiques de ce plan s'appuient sur une évaluation participative de la capacité du CND qui a montré les forces mais aussi les faiblesses à renforcer. Ils répondent aux attentes des cadres et du personnel du CND mais aussi des opérateurs de l'action contre les mines. Ce plan vise à formaliser les acquis mais aussi à répondre à des critères de compétences rigoureux (standards internationaux) et des accréditations officielles. Il existe une volonté politique forte du gouvernement à éradiquer le problème des mines et Restes Explosifs de Guerre mais aussi à se doter d'une structure efficace et responsable. Ce plan s'inscrit dans un projet de deux ans qui vise une entière autonomie de l'autorité nationale et une implication plus forte des acteurs nationaux avec le soutien du PNUD. Il s'inscrit dans la stratégie globale de l'action contre les mines des Nations-Unies qui fixent à moyen terme la transition et le transfert total de la gestion des programmes de l'Action contre les Mines par les autorités nationales.

Les principaux axes d'intervention agissent en synergie autour :

- du renforcement des capacités du Gouvernement, du Haut Commissariat National de Déminage (HCND) et du Centre National de déminage en matière de coordination, de planification et de suivi de l'action contre les mines.
- du renforcement des capacités du Gouvernement en matière de respect et d'application de la convention d'Ottawa et des autres conventions (Bombes à Sous-Munitions).
- de la facilitation et développement de partenariats efficaces avec les autres intervenants dans le secteur.
- de la mobilisation et gestion des ressources externes pour les opérations de lutte contre les mines.

Résultat 1: 2013-2017, le programme d'action contre les mines évolue dans un environnement favorable.

| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
|--|--|--|--------------|--------|------------------------|
| 1.1 Le Cadre légal est entièrement adapté au contexte, aux évolutions et respecté. | Le cadre légal est évalué et les recommandations pour l'amélioration de la loi sont faites au niveau de l'assemblée. | Organiser groupes de travail Formuler les recommandations | 2013 | - | CND, PNUD, partenaires |
| 1.2 La gouvernance du Programme est effective et transparente | Le comité de pilotage reconnaît son rôle et ses responsabilités et a une connaissance des traités et enjeux stratégiques. Un comité stratégique étendu aux partenaires clés est créé et suit régulièrement la mise en œuvre de la stratégie | Organiser des séances de formation/sensibilisation Développer documents de suivi stratégique Relever et communiquer les décisions prises | 2013 | - | PNUD |
| 1.3 La coordination, la cohésion et la participation des parties prenantes est effective et les décisions transparentes. | Au moins 12 réunions générales/thématiques sont organisées dans les locaux du CND. Les acteurs du Programme organisent/participent à des événements, portes ouvertes et séance de team building. | Organiser et rapporter les réunions. Organiser/participer aux événements annuels (journée des mines, des personnes handicapées) Organiser des ateliers de réflexion/retraites... | 2013 2017 | - | CND |
| 1.4 Un soutien est apporté au programme dans sa mobilisation des ressources. | 2 visites des bailleurs et 1 conférence des bailleurs sont organisées chaque année. | Visiter les principaux bailleurs en avril et septembre de chaque année. Organiser une conférence des | 2013 2017 | - | PNUD, CND |
| 1.5 La visibilité des activités/progress du programme sont renforcés et rapportés au niveau national et international. | Les parties prenantes ont accès aux informations sur le Programme. Le programme est représenté à chaque conférence internationale Les obligations de rapportage sont respectées. | Développer site internet Publier un journal trimestriel Participer aux conférences régionales, internationales Développer et soumettre tous les | 2013 2017 | - | PNUD, CND |

Ensemble pour un Tchad sans mines

| | | | | | |
|---|---|---|------|---|------|
| 1.6 Un environnement de travail adéquat est assuré au personnel du CND. | Le personnel du CND dispose de l'équipement nécessaire et de conditions de travail suffisantes pour travailler. | rapports (ex : rapport transparence) Identifier, quantifier et répondre aux besoins. | 2013 | - | PNUD |
| Budget total estimé résultat 1: \$400,000 | | | | | |



Atelier strategique de l'action contre les mines organisee a N'djamena en Novembre 2012

Résultat 2 : A la fin 2014, le niveau organisationnel et les performances du programme de l'action contre les mines ont atteint un niveau satisfaisant.

| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
|--|--|---|------------------------------|--------|-------------|
| 2.1. Une structure organisationnelle pertinente à la mission / objectifs, les rôles et les responsabilités des départements/services est conçues avec les fonctions clés et appropriées, des lignes de communication et de coordination entre les départements et les fonctions clés sont claires. | Les processus organisationnels sont clairement définis et connus de tous. Une réorganisation et un processus de changement/développent organisationnel sont engagés. Les termes de références (TdR) du personnel du CND sont développés. Les plans d'actions individuels (PAI) sont développés. | Mettre en œuvre un audit organisationnel et ses recommandations. Développer et mettre à jour les TdRs les PAI du personnel | 2013 | - | CND |
| 2.2. Toutes les procédures techniques et opérationnelles et les outils de gestion à des standards professionnels sont développés et mises a jour et communiqués à tous les niveaux. | 1 set complet de procédures techniques, opérationnelles et de gestion est développé en français et en arabe. | Développer, compiler, traduire et communiquer les procédures. | Fin 2013 | - | CND, PNUD |
| 2.3. Les plans et les rapports de suivi / évaluations stratégiques et opérationnels sont développés et soumis dans les délais. | Les outils de suivi, de contrôle et de rapportage ainsi que les plans sont développés de manière participative. 1 revue/évaluation intermédiaire et 1 évaluation finale de la stratégie est exécutée. | Développer les outils et les plans. Mettre en place un suivi de gestion stratégique et opérationnel. Mettre en œuvre la revue intermédiaire Mettre en œuvre la revue finale. | 2013 2013 2015 2017 | - | CND, PNUD |

Budget total estimé résultat 2 : \$600,000

| Résultat 3 : A la fin 2015, les connaissances du personnel national sont développées aux standards internationaux. | | | | | |
|--|--|--|-------------|--------|-------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Chronologie | Budget | Responsable |
| 3.1 Le personnel du CND et des opérateurs nationaux ont acquis des compétences de gestion, des compétences techniques théoriques et pratiques. | 20 cadres nationaux formés à la gestion stratégique, de projet, à la communication, aux techniques de suivi et d'évaluation. Anglais et informatique. 90 participants sont formés à IMSMA, Assurance qualité, déminage/dépollution a des qualifications en lien avec leurs responsabilités. | Planifier et exécuter les programmes de formation et d'accompagnement. | 2013-2015 | - | PNUD |
| 3.2 Le personnel du CND et tous les opérateurs ont accès aux ressources techniques. | Un centre de documentation techniques (déminage, AQ, IMSMA) et de ressources est créé. | Collecter toutes les documentations et les archiver sur internet et dans l'école de déminage du CND. | 2014 | - | CND, PNUD |
| 3.3 Les personnels clés bénéficient du savoir-faire et de l'expérience de leurs pairs de programmes nationaux. | 10 voyages d'études / d'échanges sont organisés. | Prendre contact avec des programmes nationaux et organiser visites. | 2013-2015 | - | CND, PNUD |
| Budget Total estimé résultat 3: \$1,000,000 | | | | | |

Composante stratégique 3 : Déminage et dépollution

Recensement des zones traitées et à traiter.

| Région | Nombre Total de Zones dangereuses | Superficie totale (en km ²) | Nombre Zones dangereuses déminées/dépolluées à fin 2012 | Superficie Zones dangereuses déminées/dépolluées (en km ²) à fin 2012 | Nombre Zones dangereuses restantes | Superficie de zones restantes (en km ²) |
|--------------------|-----------------------------------|---|---|---|------------------------------------|---|
| Tibesti | 175 | 66,71 | 4 | 0,00 | 171 | 66,71 |
| Borkou | 63 | 59,61 | 6 | 20,36 | 57 | 39,26 |
| Ennedi | 52 | 5,56 | 8 | 5,42 | 44 | 0,14 |
| Waddi Fira | 162 | 116,04 | 145 | 116,04 | 17 | 14,51 |
| Sila | 78 | 80,35 | 66 | 80,35 | 12 | 0,001 |
| Ouaddai | 139 | 0,44 | 122 | 0,44 | 17 | 0,002 |
| Salamat | 9 | 6,33 | 2 | 0,00 | 7 | 6,33 |
| Ville de N'djamena | 3 | 0,00 | 0 | 0,00 | 3 | 0,004 |
| Hadjer-Lamis | 1 | 0,00 | 0 | 0,00 | 1 | 0,61 |
| Sud* | - | - | - | - | - | - |
| Total | 682 | 335,06 | 353 | 222,62 | 329 | 127,56 |

(Source : base de données IMSMA-Jan.2013)

* Enquête technique - Le Sud englobe les régions suivantes : Guera, Moyen Chari, Mandoui, logone Occidental et Oriental

| Résultat 1: 2013-2017, durant les opérations de déminage/dépollution les données, permettant une mise à jour continue des informations de la base de données du CND, sont collectées, transférées et les priorités d'intervention réajustées | | | | | |
|---|--|--|---------------|---------------|--------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 1.1 Les opérateurs nationaux et internationaux disposent des outils et des normes pour collecter les données pendant leurs opérations. | Les normes sont développées. Les opérateurs sont informés. | Développer / mettre à jour les normes / procédures / outils. Informier / sensibiliser les opérateurs Mettre à disposition les outils et les normes pour la collecte et le transfert des données. | 2013-2017 | - | CND |
| 1.2 La collecte des données et le transfert sont intégrés dans les procédures et les plans des opérations des opérateurs. | La collecte/transfert des données est intégrée dans les plans d'opération / procédures des opérateurs. | Vérifier que la collecte/transfert est intégré dans les plans. | 2013-2017 | - | CND, Opérateurs |
| 1.3 Les données sont collectées et transférées pendant les opérations. | Les formulaires de collecte des données sont remis au CND. | Collecter et transférer données au CND. | 2013-2017 | - | Opérateurs |
| 1.4 Les données sont vérifiées et enregistrées. | La base de données a intégré les nouvelles données. | Contrôler et enregistrer les données. | 2013-2017 | - | CND AQ / IMSMA |
| 1.5 Les priorités d'intervention sont réajustées. | Les analyses produites permettent un réajustement des priorités et des tâches. | Analyser les données Établir des recommandations Procéder aux réajustements | 2013-2017 | - | CND IMSMA, Ops |
| Budget total estimé résultat 1: \$0 | | | | | |

| Résultat 2: 2013-2017, les 128 km² de zones identifiées contaminées par la présence des mines/REG dans les régions du Nord, de l'Est et du centre du Tchad sont déminées/dépolluées | | | | | |
|---|---|--|---------------|---------------|--------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 2.1 2013-2016, la totalité des axes et zones prioritaires sur l'ensemble de la région du Tibesti (environ 50 Km ²) est sécurisée. | Km ² déminées / dépolluées. Nombre d'engins détruits. | Développer plan opérations. Déployer équipes et traiter les zones. Contrôler, restituer les zones libérées et rapporter. | 2013-2016 | \$6,000,000 | CND, opérateurs |
| 2.2 2016-2017, les zones contaminées résiduelles dans l'ensemble de la région du Tibesti (environ 17 Km ²) sont traitées. | Km ² déminées / dépolluées. Nombre d'engins détruits. | Développer plan opérations. Déployer équipes et traiter les zones. Contrôler, restituer les zones libérées et rapporter. | 2016-2017 | \$2,700,000 | CND, opérateurs |
| 2.3 2015-2017, la totalité des zones contaminées dans les régions de l'Ennedi et du Borkou (environ 40 Km ²) sont déminées/dépolluées. | Km ² déminées / dépolluées. Nombre d'engins détruits. | Développer plan opérations. Déployer équipes et traiter les zones. Contrôler, restituer les zones libérées et rapporter. | 2015-2017 | \$3,000,000 | CND, opérateurs |
| 2.4 2015-2017, les régions de Wadi Fira (0,14 km ²), Sila (14,5 km ²) et Ouadaï (0,001 km ²), Salamat (0,002 km ²). | Km ² déminées / dépolluées. Nombre d'engins détruits. | Développer plan opérations. Déployer équipes et traiter les zones. Contrôler, restituer les zones libérées et rapporter. | 2015-2017 | 1,100,000\$ | CND, opérateurs |
| 2.5 2015, Les zones contaminées de la ville de N'djamena (0,004 km ²) et Hadjer-Lamis (0,61 km ²) sont traitées. | Km ² déminées / dépolluées. Nombre d'engins détruits. | Développer plan opérations. Déployer équipes et traiter les zones. Contrôler, restituer les zones libérées et rapporter. | 2015 | \$920,000 | CND, opérateurs |
| Budget total estimé résultat 2: \$13,720,000 | | | | | |

| Résultat 3: 2015-2017, un inventaire des zones contaminées non-répertoriées, dans les régions de Salamat, Guera, Moyen Chari, Mandoui, logone Occidental et Oriental, est établi et les zone identifiées sont déminées/dépolluées | | | | | |
|---|--|--|-----------|-------------|-----------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 3.1 Début 2015, mettre en œuvre une enquête technique dans les zones suspectées des régions frontalières avec la République de Centre Afrique. | Les résultats de l'enquête identifient les zones à traiter. | Développer méthodologie de l'enquête. Planifier et exécuter l'enquête. Présenter le rapport d'enquête. | 2015 | \$1,000,000 | CND, opérateurs |
| 3.2 Mi-2015, définir les zones prioritaires et planifier les opérations de déminage/dépollution. | Un plan d'opérations indiquant les zones prioritaires est développé. | Développer plan opérations. Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan. | 2015 | - | CND, opérateurs |
| 3.3 A Partir de fin 2015, mettre en œuvre, suivre et contrôler les opérations. | Km ² déminées / dépolluées. Nombre d'engins détruits. | Identifier l'opérateur(s) Déployer les équipes Traiter les zones. Contrôler et rapporter. | 2015-2017 | 1,800,000\$ | CND, opérateurs |
| Budget total estimé résultat 3: \$2,800,000 | | | | | |

Plan / cout deminage / depollution 2013-2017

| REGION | 2013 | | | 2014 | | | 2015 | | | 2016 | | | 2017 | | |
|--------------------|------------|-------------|--------------------|------------|-------------|--------------------|---------------|----------------|--------------------|------------|------------|--------------------|---------------|-------------|--------------------|
| | km2 | TYPE | BUDGET ESTIME | km2 | TYPE | BUDGET ESTIME | km2 | TYPE | BUDGET ESTIME | km2 | TYPE | BUDGET ESTIME | km2 | TYPE | BUDGET ESTIME |
| TIBESTI | 15 | Mines / REG | \$1 700 000 | 16 | Mines / REG | \$2 000 000 | 19 | Mines / REG | \$2 000 000 | 10 | Mines | \$1 160 000 | 6,71 | Mines / REG | \$800 000 |
| BORKOU | | | | | | | 10 | Mines / REG | \$2 400 000 | 15 | Mines /REG | \$1 200 000 | 14,26 | REG | \$200 000 |
| ENNEDI | | | | | | | | | | | | | 0,14 | REG | \$150 000 |
| WADI FIRA | | | | | | | | | | 10 | REG | \$200 000 | 4,5 | REG | \$500 000 |
| SILA | | | | | | | | | | | | | 0,001 | REG | \$100 000 |
| OUADDAÏ | | | | | | | | | | | | | 0,002 | REG | \$110 000 |
| SALAMAT | | | | | | | | | | | | | 6,33 | REG | \$800 000 |
| Ville de N'djamena | | | | | | | 0,004 | REG | \$100 000 | | | | | | |
| Hadjer-Lamis | | | | | | | | | | | | | 0,61 | REG | \$300 000 |
| SUD | | | | | | | | Enquete Techn. | \$1 000 000 | | Mines /REG | \$1 000 000 | | REG | \$800 000 |
| TOTAL | 15 | | \$1 700 000 | 16 | | \$2 000 000 | 29,004 | | \$5 500 000 | 35 | | \$3 560 000 | 32,553 | | \$3 760 000 |
| | 12% | | 10% | 13% | | 12% | 23% | | 33% | 27% | | 22% | 26% | | 23% |

Composante Stratégique 4: Sensibilisation et éducation aux risques des mines et restes explosifs de guerre

La composante stratégique pour l'Education au Risque de Mine et REG inclue une vue globale de sa situation, des objectifs à atteindre, des activités à mettre en œuvre, synthétisé sous formes d'objectifs qui seront à adapter et à redéfinir en fonction des changements et évolutions des besoins. Le processus de cette stratégie est défini sous formes de 6 éléments clés de la thématique de L'Education aux Risques des Mines et Restes Explosifs de Guerre, lesquels ont une pertinence majeure dans ce volet de la lutte anti mines.

Selon les Normes International de l'action contre les mines, l'éducation au risque des mines est un « processus qui favorise l'adoption par les groupes à risques de comportements plus sûrs et qui établit des liens entre les communautés affectées, les autres composantes de la lutte contre les mines et d'autres secteurs ».

C'est une activité qui cherche à réduire le risque d'accidents lié aux mines et résidus explosifs de guerre en éduquant les communautés à l'adoption de réflexes sécuritaires.

De ce fait, l'Education au risque des Mines couvre non seulement, les risques des mines (antipersonnel et anti-véhicules) mais aussi des résidus explosifs de guerre. Les résidus explosifs de guerre sont définis par les lois internationales comme des Restes Explosifs de Guerre (REG) (REG – bombes, coquilles, grenades et autres munitions lancées et qui n'ont pas explosées comme prévu) et les munitions explosives abandonnées (AXO, stock abandonné ou armes cachées).

La communication est utilisée comme un moyen de transmission et d'échange sur les risques que représentent les mines et sur les comportements sûrs à adopter. L'Education au risque des mines comporte trois principales composantes étroitement liées et complémentaires: l'éducation et la formation, l'information publique (à travers une stratégie de communication) et la liaison communautaire.

La réussite de cette composante repose sur le soutien des autorités locales et nationales, le partenariat avec les organisations et les réseaux communautaires et, au préalable, sur l'identification des groupes cibles qui sont souvent les communautés affectées par les mines et résidus explosifs de guerre.

Ce plan vise principalement deux groupes à risques :

- Les enfants (350,000), à travers le programme scolaire (5,000 enseignants), dans les zones prioritaires à forte contaminations.
- Les communautés affectées par la présence de mines et/ou de restes explosifs de guerre à travers des actions de proximité.
- L'ensemble de la population à travers des actions de sensibilisation médiatique et de grande échelle.

| Résultat 1: 2013-2017, la coordination des activités d'éducation aux risques des mines/sensibilisation est assurée de manière efficace | | | | | |
|---|--|---|---------------|---------------|--------------------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 1.1 Les manuels de procédures ERM sont développés, mis à jour et partagés avec les acteurs et les procédures sont appliquées. | Document de manuel de procédure ERM disponible. | Elaboration, validation et adoption du document de manuel de procédure ERM. | 2013 | \$10,000 | CND, partenaires |
| 1.2 Les ressources sont mobilisées. | Au moins 50% des ressources/an. | Mobilisation des ressources financières, matérielles et humaines. | 2013 - 2017 | \$10,000 | CND, Unicef, PNUD, partenaires |
| 1.3 Les procédures sont appliquées. | Acte d'application du manuel de procédure ERM. | La prise des actes d'application des procédures ERM. | 2013-2017 | - | Partenaires |
| 1.4 Le système de suivi de contrôle qualité est mis en place. | Nombre de missions de suivi, de contrôle de qualité effectués. | Organisation des missions de suivi de contrôle de qualité. | 2013 | \$140,000 | CND |
| 1.5 Le plan d'action ERM est élaboré et mis en place. | Document du plan d'action ERM disponible. | Elaboration du plan d'action ERM. | 2013 | - | CND, partenaires |
| 1.6 Au moins une réunion par trimestre est organisée avec tous les acteurs. | Compte rendu des réunions. | Organisation des réunions périodiques avec tous les acteurs. | 2013-2017 | \$50,000 | CND |
| Budget total estimé résultat 1: \$210,000 | | | | | |

| Résultat 2: En 2013, l'éducation aux risques des mines est intégrée dans le système éducatif tchadien des régions prioritaires de Borkou, de l'Ennedi, du Tibesti, de Ouaddaï, de Sylla et de Wadi-Fira. | | | | | |
|---|---|--|---------------|---------------|-------------------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 2.1 L'ERM est intégrée dans les programmes scolaires. | Acte d'intégration ERM dans le programme scolaire. | Prise d'un acte d'intégration d'ERM dans le programme scolaire. | 2013 | \$40,000 | CND, Ministère de l'éducation |
| 2.2 Les outils éducatifs pour enseignants et élèves sont mis à jour et disséminés. | Nombre d'outils éducatif est mis à jour. | Elaboration et mis à jour d'outils éducatifs pour les enseignants et élèves. | 2013 | \$200,000 | CND, Ministère de l'éducation |
| 2.3 Les modules de formation d'enseignants sont conçus, mis à jour et organisés au sein du système scolaire. | Nombre et type de modules de formations conçus, élaborés et mis à jour. | Conception, élaboration et mis à jour des modules de formations. | 2013 | - | Ecoles / CND |
| 2.4 La majorité des enseignants/élèves vivant dans les zones les plus à risque bénéficient de l'ERM. | Au moins 50% des élèves et enseignants dans les zones les plus à risque bénéficient de l'ERM. | L'enseignement de l'ERM aux élèves et enseignants vivant dans les zones dangereuses. | 2013-2017 | \$100,000 | Ecoles / CND |
| Budget total estimé résultat 2: \$340,000 | | | | | |

| Résultat 3: Fin 2013, les capacités de tous les intervenants de l'éducation aux risques de mines (ONGs, réseaux communautaires et autorités locales) sont renforcées et les partenariats développés. | | | | | |
|---|---|--|---------------|---------------|---------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 3.1 Les intervenants en ERM sont identifiés et formés. | Nombre d'intervenants identifiés et formés. | Recenser, évaluer et identifier intervenants | 2013 | \$10,000 | CND |
| 3.2 Les modules de formation aux normes NILAM sont élaborés, mis à jour et mis en œuvre. | Nombre et type de modules de formation. | Organiser des sessions de travail Formuler les normes, publier et les communiquer | 2013 | \$20,000 | CND, partenaires |
| 3.3 Les partenariats sont établis. | Nombre de partenariats. | Développer les partenariats | 2013 | - | CND, partenaires |
| 3.4 Les intervenants en ERM sont déployés sur le terrain. | Nombre (%) d'intervenants déployés. | Développer et mettre en œuvre un plan de déploiement des intervenants | 2013 | - | Partenaires |
| Budget total estimé résultat 3: \$30,000 | | | | | |

| Résultat 4: 2013-2017, tous les groupes cible identifiés sont sensibilisés / éduqués | | | | | |
|---|---|---|---------------|---------------|--------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 4.1 Les zones polluées et les populations vivant dans ces zones sont identifiées par des enquêtes. | Nombre de zones polluées et leurs populations identifiées. | Enquêtes d'identification des zones polluées et leurs populations. | 2013 | \$40,000 | CND, partenaires |
| 4.2 Une à deux études CAP (de base-2013 et comparative-2015) sont mises en œuvre. | Rapport d'enquête CAP sur 5 ans. Les communautés les plus à risque sont priorisées pour ERM :(nomades ; nomades ; enfants non scolarisés ; paysans des zones reculés). | Organisation de deux enquêtes CAP. | 2013-2015 | \$100,000 | CND, partenaires |
| 4.3 La collecte des données continue et systématique sur les victimes des mines est mise en place pour identifier les personnes les plus à risques. | Nombre de communautés les plus à risques ont été sensibilisés et éduqués. | Collecte régulière des données sur les victimes organisation permanente des campagnes de sensibilisation d'éducation Identification régulières des zones et des populations les plus à risque. | 2013-2015 | - | CND, partenaires |
| 4.4 Les messages de sensibilisation sont délivrés aux populations à risques | Nombre de visites-terrain. Nombre de /communautés personnes ciblées. | Organisation des campagnes de sensibilisation permanente au niveau local. | 2013-2017 | \$500,000 | CND, Partenaires |
| Budget total estimé résultat 4: \$640,000 | | | | | |

| Résultat 5: 2013-2017, la sensibilisation de masse, la communication, le plaidoyer et la visibilité sur l'ERM est intensifiée. | | | | | |
|---|---|--|---------------|---------------|---|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 5.1 La majorité de la population reçoit de l'ERM à travers les medias. | Nombre ou pourcentage de population recevant ERM grâce aux medias. Au moins 50% de la population est sensibilisée sur 5 ans. Nombre de media impliqués dans la sensibilisation sur ERM. | Implication des medias dans l'ERM. Intensification de la campagne de masse. Association des acteurs de développement à l'organisation des événements intéressant ERM chaque année. | 2013-2017 | \$100,000 | CND, medias |
| 5.2 Les medias sont formes/sensibilisés | Nombre de journalistes sensibilisés ou formés. | Formation et sensibilisation des journalistes sur ERM. | 2013-2017 | \$10,000 | Ministère de l'information et des medias, CND |
| 5.3 L'ERM est plus souvent intégrés dans les Conférences, séminaires ou autres évènements pour les acteurs du développement. | Nombre d'évènements/conférences. | Organiser évènements | 2013-2017 | \$10,000 | CND, partenaires |
| 5.4 Les acteurs humanitaires, les autorités, les journalistes, les touristes et autres acteurs bénéficient de l'ERM pour leur propre sécurité et la sécurité des projets. | Nombre d'évènements organisés pour associer les acteurs. Nombre d'acteurs ayant reçus un briefing 'sécurité'. | Formation et sensibilisation des autorités et des humanitaires sur ERM. | 2013-2017 | \$10,000 | CND, partenaires |
| Budget total estimé résultat 5: \$130,000 | | | | | |

Composante Stratégique 5 : Assistance aux victimes de mines et restes explosifs de guerre.

La Stratégie Nationale d'Assistance aux Victimes est conçue sur le principe de non-discrimination entre les victimes des mines et REG et les autres personnes handicapées. Par ailleurs, elle cherche à intégrer des considérations de genre et âge dans chaque thématique. Les données actuelles, estimatives et nécessitant en priorité une mise à jour, estiment à 2834 le nombre de victimes.

Onze thématiques sont abordées dans ce Plan d'Action:

1. Soins médicaux d'urgence
2. Réadaptation
3. Soutien psychologique
4. Insertion sociale
5. Education
6. Emploi et les mesures indispensables pour garantir l'accessibilité à ces services
7. Référencement et l'accompagnement des victimes vers les services
8. Collecte de données
9. Législation
10. Sensibilisation et renforcement des capacités des victimes et des associations
11. Coordination

| Résultat 1: 2013-2017, le suivi et l'accompagnement des victimes et des personnes handicapées est assuré grâce a un système de gestion et d'échanges de données de qualité | | | | | |
|--|---|---|-----------|-----------|--------------------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 1.1 Les données (démographiques, médicales et socio-économiques) sur les victimes et, quand c'est possible, les personnes handicapées sont collectées et consolidées. | 10 missions terrain à effectuer Les résultats et les recommandations sont traduits en plan d'action. | Développer méthodologie-formulaire. Former et déployer les enquêteurs. Etablir un état des lieux et un plan d'action. | 2013 | \$100,000 | CND, Unicef, PNUD, partenaires |
| 1.2 Les procédures et systèmes d'échanges d'information en interne et avec les partenaires sont définis. | Le procédures AV sont développées et partagées. | Organiser sessions de travail et de finalisation des procédures et communiquer/disséminer. | 2013 | \$10,000 | CND, Unicef, PNUD, partenaires |
| 1.3 Un système de gestion de la qualité des données en coopération avec les services IMSMA et Assurance Qualité est mis en place. | Système de gestion de la qualité des données des victimes. | Développer les procédures de contrôle qualité. Développer et mettre en œuvre plan de contrôle. Rapporter. | 2013-2017 | - | CND |
| 1.4 Les informations pertinentes sont régulièrement diffusées aux acteurs concernés et aux institutions nationales et internationales. | Rapport, données, analyses et requêtes. | Produire les analyses et les rapports. Diffuser en interne et externe. | 2013-2017 | \$10,000 | CND |
| Budget total estimé résultat 1: \$120,000 | | | | | |

| Résultat 2: 2013-2017, la promulgation, la mise en œuvre et le suivi d'un cadre juridique relatif aux droits des victimes et des personnes handicapées sont promus à tous les niveaux de la société. | | | | | |
|---|---|--|---------------|---------------|--|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 2.1 2013, la coordination des acteurs mobilisés en faveur de la loi et du décret d'application est renforcée. | Un rapport de coordination/mobilisation des acteurs est diffusé. | Organiser campagne et réunions de mobilisation. Définir rôles et responsabilités et système de coordination. | 2013 | \$5,000 | CND, Ministère Action Sociale, CICR, Associations. |
| 2.2 2013, l'élaboration et la validation des textes d'application de la loi 007/PR/2007 est suivie. | Un rapport collectif de suivi est diffusé. | Evaluer, rapporter et diffuser | 2013 | \$5,000 | CND, Ministère Action Sociale, CICR, Associations. |
| 2.3 2013, des outils simples et adaptés pour diffuser la loi puis le décret auprès de tous les secteurs concernés, en particulier les Ministères et les fournisseurs des services, sont créés. | Un document de vulgarisation est diffusé. | Former un groupe de travail. Collecter toutes les informations disponibles. Vulgariser et diffuser. | 2013 | \$10,000 | CND, Ministère Action Sociale, Associations. |
| 2.4 2013-2015, les acteurs des droits humains, des victimes des mines-REG et personnes handicapées sont formés / sensibilisés. | Un compte rendu de programme de sensibilisation / formation (nbr de participants) est établi. | Organiser des séances de sensibilisation / formation | 2013-2015 | \$30,000 | CND, Ministère Action Sociale, Associations. |
| 2.5 2013-2015, la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées et sa mise en œuvre est promue auprès des familles, communautés. | Le droit des victimes / PH est promu a tous les niveaux de la société. Participation aux événements et réunions nationales et internationales. | Développer et mettre en œuvre plan de campagne. Participer et promouvoir la question des victimes dans les événements nationaux/internationaux. | 2013-2017 | \$40,000 | CND, PNUD, Associations. |
| Budget total estimé résultat 2 : \$90,000 | | | | | |

| Résultat 3: Des 2013, l'accès aux premiers soins, aux services de réadaptation et au soutien psychologique après l'accident et a plus long terme est amélioré. | | | | | |
|---|--|--|---------------|--------------------|--|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 3.1 Des 2013, l'accès aux premiers soins et aux services de sante pour les victimes des mine-reg est amélioré. | Un nombre minimum de personnel est formé en premier soins et est équipé pour répondre aux urgences. | Identifier les zones prioritaires. Identifier les personnes/volontaires. Former en premier soins les agents sanitaires et sociaux, bénévoles ou autres réseaux existants dans les régions affectées. | 2013-2015 | \$300,000 | CND, Ministère Action Sociale, relais locaux, partenaires |
| 3.2 Des 2013, les victimes bénéficient d'un soutien psychologique culturellement adapté et de proximité le plutôt que possible après l'accident et dans le long terme. | Nombre et type de soutien. Nombre de victimes ciblées. | Identifier réseaux communautaires Former en premier soins les agents sanitaires et sociaux, bénévoles ou autres réseaux existants dans les régions affectées. | 2013-2015 | Inclus dans 3.1 | CND, Ministère Action Sociale, relais locaux, partenaires |
| 3.3 2013-2017, Renforcer la politique et les capacités nationales de réadaptation pour permettre aux victimes de développer leurs capacités fonctionnelles a travers des services de réadaptation appropriés et de qualité. | Un plan de réadaptation fonctionnelle est développé. Un plan de formation des professionnels de la réadaptation. La réhabilitation et le soutien aux services prioritaires | Développer plan, diffuser Soutenir la mise en œuvre du plan Former le personnel existant Soutenir les services de réadaptation. (équipement/ consommables) | 2013-2017 | \$900,000 | CND, PNUD, Ministère Action Sociale, relais locaux, partenaires CND, partenaires |
| Budget total estimé résultat 3: \$1,200,000 | | | | | |

| Résultat 4 : 2013-2017, le développement inclusif des victimes et des personnes handicapées en général est encouragé et soutenu. | | | | | |
|---|--|---|---------------|--------------------|---|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 4.1 2013, un réseau d'agents communautaires qui puissent accompagner les victimes dans la définition et mise en œuvre d'un projet personnel cohérent et réalisable est développé. | Nombre d'agents communautaires. Nombre et type d'accompagnement fourni. | Identifier les réseaux existants (associations et autorités locales). Mettre en place un programme d'accompagnement. | 2013-2017 | \$100,000 | CND, partenaires locaux, PNUD |
| 4.2 2014-2017, la participation des victimes/ph aux espaces sociaux, culturels, traditionnels, sportifs, de loisirs, religieux est améliorée. | Nombre d'initiatives/événements. | Identifier et soutenir les initiatives | 2013-2017 | \$100,000 | CND, partenaires locaux, PNUD |
| 4.3 2014-2017, l'inclusion des victimes des mines-reg a tous les niveaux de l'éducation: primaire, secondaire, de formation technique ou apprentissage, universitaire est promue et soutenue. | Campagne de promotion et de sensibilisation. Engagements pris par les institutions. Nombre de projets d'accessibilité. | Identifier institutions et sensibiliser/encourager. Développer et mettre en œuvre projets accessibilité. | 2013-2017 | \$200,000 - | CND, institutions scolaires / universitaires, Ministères Action Sociales et éducation, associations, Unicef, PNUD |
| 4.4 2014-2017, Garantir que les victimes des mines-reg puissent retourner à leur activité économique ou développer une nouvelle en accord avec le contexte, leur projet personnel et des réelles opportunités existantes dans leurs communautés | Nombre de victimes/PH ayant mis en œuvre leur projet. | Evaluer les projets/initiatives identifiés et accompagnés par les agents communautaires. Mettre en œuvre et évaluer les projets/initiatives. | 2013-2017 | \$700,000 | CND, partenaires locaux, PNUD |
| Budget total estimé résultat 4: \$1,100,000 | | | | | |

| Résultat 5: 2013-2017, la coordination des acteurs et le suivi et actualisation de la Stratégie Nationale d'Assistance aux Victimes avec la participation de tous les acteurs concernés est efficace. | | | | | |
|--|--|--|---------------|---------------|-------------------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 5.1 2013, Etablir un système régulier de coordination de la planification et mise en œuvre de l'assistance aux victimes avec les Ministères concernées et les organisations basées à N'Djamena | Les victimes, les PH, les acteurs concernés se rencontrent régulièrement, échangent et prennent des décisions collectives. | Organiser régulièrement (trimestre) des réunions de coordination. Etablir / diffuser les comptes-rendus. | 2013-2017 | \$30,000 | CND, parties prenantes. |
| 5.2 2013, la dynamique d'ateliers de coordination à travers les Centres Régionaux de Deminage, pour améliorer la coordination sur place et actualiser les plans d'actions annuels. | La coordination de l'assistance aux victimes se décentralise progressivement. Les acteurs locaux participent de manière coordonnée. Les plans d'action locaux/régionaux sont développés. | Organiser des ateliers et des réunions de coordination au niveau régional/local. Développer et partager les plans locaux. Etablir / diffuser les comptes-rendus. | 2013-2017 | \$50,000 | CND, CRD, partenaires locaux. |
| 5.3 2013-2017, les acteurs sont informés des réunions au niveau international (compte rendu des réunions, des lignes directrices, des bonnes pratiques...) | Les informations pertinentes sont diffusées à tous les acteurs. | Participer aux réunions nationales / internationales. Collecter les informations pertinentes et les diffuser (web, mail, poste...) | 2013-2017 | \$50,000 | CND, partenaires |
| 5.4 Des 2013, des outils et des mécanismes de suivi et d'évaluation de la Stratégie Nationale d'Assistance aux Victimes sont développés. | Des rapports de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des plans sont développés de manière participative et largement diffusés. | Organiser des sessions de travail pour développer les outils appropriés. Organiser des sessions d'évaluation (biannuelle). | 2013-2017 | \$30,000 | CND, partenaires |
| Budget total estimé résultat 5: \$160,000 | | | | | |

Composante Stratégique 6 : Assurance Qualité, suivi et évaluation

La gestion de la qualité est l'ensemble des activités coordonnées destinées à diriger et contrôler un organisme au regard de la qualité. Les principes du processus de garantie de la qualité consistent en une série de mesures et d'activités qui, prises dans leur ensemble, garantissent que les divers opérateurs qui travaillent sur un territoire appliquent strictement les normes internationales et nationales de l'action contre les mines. Dans le cadre de l'action contre les mines il va de l'accréditation des organisations, de la supervision jusqu'à l'inspection après la dépollution ou inspection après d'autres activités de l'action contre les mines.

L'assurance qualité est alors la partie de la gestion de la qualité centrée sur l'établissement de la confiance dans le fait que les exigences en matière de qualité seront satisfaites.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires des programmes de nationaux de l'action contre les mines, donc la population, doivent être confiant et satisfait lorsque les terrains leurs sont rendus, lorsque les messages de sensibilisation sont donner, lorsque les prothèses sont remis aux victimes des mines. Pour cela, il faut que la qualité des activités de l'action contre les mines soient absolument irréprochables. Cela requière d'avoir un système de gestion des opérations, des procédures sûres et efficaces et des moyens adaptés.

Clients/bailleurs

Ils doivent à leur tour être rassurés que l'ensemble des activités de l'action contre les mines sont effectués en conformité avec les NILAM tout en respectant les délais et en utilisant les moyens objectivement.

Que le système de reportage est régulier et transparent de façon à justifier toutes les actions menés dans le cadre de conduite des activités.

Rôles et responsabilités

Autorité Nationale

- Mettre en place les normes nationales et lignes directrices de l'action contre les mines.
- Accréditer les organisations de l'action contre les mines
- Mettre en place un programme et une stratégie nationale de l'action contre les mines en tenant compte des priorités.
- Mettre en place un système de supervision et de suivi des activités, de recueil des informations et son archivage

Organisation de l'action contre les mines

- Travailler dans le strict respect de procédures opérationnelles permanentes accréditées par l'autorité nationale.
- Procéder à la formation de ces agents, chacun à son niveau de responsabilité.
- Savoir utiliser des moyens appropriés pour chaque tâche bien définis.
- Mettre en place une bonne chaine hiérarchique et faire le suivi des tâches, chacun à son niveau de responsabilité et de supervision.
- Mettre en place un système de gestion de la qualité reconnu et accepté par l'autorité nationale lors du processus d'accréditation

Organisme d'assurance qualité

- Obtenir l'accréditation requise pour opérer en tant qu'organe de contrôle
- Faire le suivi et l'évaluation des organisations de l'action contre les mines selon le mandat de l'autorité nationale
- Conduire des inspections assurance qualité relever les non conformités et apporter des actions correctives et préventives
- Faire le contrôle qualité ou l'inspection post dépollution de tous les travaux réalisés.
- Tenir à jour la documentation relative aux inspections et la rendre disponible

| Résultat 1: Mi-2013, une structure organisationnelle est mise en place et un système de gestion de la qualité efficace et proactif est mise en oeuvre | | | | | |
|--|--|---|---------------|---------------|--------------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 1.1 Un bureau assurance contrôle qualité est mis en place. | La direction assurance qualité dispose d'un environnement de travail lui permettant de produire un travail de qualité. Les personnels compétents sont identifiées. Les termes de référence sont développées. | Aménager un bureau pour la direction assurance qualité. Briefing au personnel futur Inspecteurs assurance/contrôle qualité Révision des termes de références et profils de poste. Développement des fiches des tâches pour les agents de direction assurance qualité | 2013 | \$30,000 | CND, PNUD |
| 1.2 Un système clair de gestion de la qualité, de suivi et d'évaluation est mis en place. | les normes nationales sont révisées. les fiches assurance qualité et autres outils sont mis en place. | Organiser ateliers. Réviser des normes nationales selon les amendements recueillis par les acteurs de la LAM. Créer et adapter des fiches assurance/contrôle qualité. Mettre en place un système clair d'allocation et administration des tâches. | 2013 | \$10,000 | CND, PNUD |
| 1.3 Les projets et les activités de l'action contre les mines sont mis en œuvre selon les normes, les plans et les objectifs fixes. | Nombre de contrôles effectués Nombre de mesures préventives / correctives prises. Évaluation des actions sur le terrain. | Planifier et communiquer les activités de contrôle et d'évaluation. Exécuter le plan et développer les rapports. | 2013-2017 | \$500,000 | CND |
| Budget total estimé résultat 1: \$530,000 | | | | | |

| Résultat 2: 2013-2015, les compétences des personnels de l'action contre les mines impliqués dans l'Assurance Qualité sont développées | | | | | |
|---|--|--|-----------|----------|-------------|
| Résultats attendus | Indicateurs | Activités principales | Délais | Budget | Responsable |
| 2.1 Les compétences, l'expérience et les acquis du personnel national sont validées. | Deux ou trois personnes de la direction sont certifiées au niveau EOD2. | Evaluer et certifier niveau EOD2. | 2013 | - | CND, PNUD |
| 2.2 Une formation interne est donnée aux agents du Centre National de Deminage. | Tout le personnel clé du CND est informé de l'importance de la gestion de la qualité et le système de fonctionnement de la direction ACQ Une formation de base est donnée au personnel clés du CND. Une formation interne est dispensée aux agents de la direction ACQ | Sensibiliser la coordination et des différents représentants des directions du CND sur l'importance de l'assurance qualité. Former aux bases de l'assurance/contrôle qualité aux représentants des directions du CND. Former à l'assurance/contrôle qualité les agents de la Direction AQ. | 2013 | \$1,000 | CND, PNUD |
| 2.3 Une formation externe est donnée aux agents de la direction assurance qualité du Centre Nationale de Deminage et si possible aux personnels des operateurs. | Les personnels clefs sont formés au niveau inspecteur assurance et contrôle qualité Une personne est formée au niveau EOD3 | Préparer le personnel pour la formation IACQ Former le personnel IACQ au Benin Préparer le personnel avant la formation EOD3 Former EOD3 au Benin | 2013-2014 | \$20,000 | CND, PNUD |
| 2.4 Les normes nationales et du système de gestion de la qualité sont vulgarisées et largement diffusées. | Les normes nationales sont envoyées à tous les acteurs. | Diffuser les normes Réviser et amender des normes. Organiser les ateliers pour expliquer l'utilisation des normes et différents outils de gestion de la qualité | 2013-2017 | \$10,000 | CND, PNUD |
| Budget total estimé résultat 2: \$31,000 | | | | | |

Plan financier pluriannuel 2013-2017

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | Total 2013-2017 | Total CFA (\$1=494 CFA) |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Composante Stratégique 1 : Information et Communication | | | | | | | |
| Résultat 1 | \$2 000 | \$500 | \$500 | \$500 | \$500 | \$4 000 | 1 976 000 XAF |
| Résultat 2 | \$200 | \$10 200 | \$10 200 | \$200 | \$200 | \$21 000 | 10 374 000 XAF |
| Résultat 3 | \$400 | \$400 | \$400 | \$400 | \$400 | \$2 000 | 988 000 XAF |
| Résultat 4 | \$800 | \$800 | \$800 | \$800 | \$800 | \$4 000 | 1 976 000 XAF |
| Total: | \$3 400 | \$11 900 | \$11 900 | \$1 900 | \$1 900 | \$31 000 | 15 314 000 XAF |
| Composante Stratégique 2: Renforcement des capacités nationales, de la coordination et de la gestion du Programme | | | | | | | |
| Résultat 1 | \$100 000 | \$190 000 | \$100 000 | \$5 000 | \$5 000 | \$400 000 | 197 600 000 XAF |
| Résultat 2 | \$150 000 | \$200 000 | \$200 000 | \$20 000 | \$30 000 | \$600 000 | 296 400 000 XAF |
| Résultat 3 | \$200 000 | \$350 000 | \$350 000 | \$70 000 | \$30 000 | \$1 000 000 | 494 000 000 XAF |
| Total: | \$450 000 | \$740 000 | \$650 000 | \$95 000 | \$65 000 | \$2 000 000 | 988 000 000 XAF |
| Composante stratégique 3 : Déminage et dépollution | | | | | | | |
| Résultat 1 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | 0 XAF |
| Résultat 2 | \$1 700 000 | \$2 000 000 | \$4 500 000 | \$2 560 000 | \$2 960 000 | \$13 720 000 | 6 777 680 000 XAF |
| Résultat 3 | | | \$1 000 000 | \$1 000 000 | \$800 000 | \$2 800 000 | 1 383 200 000 XAF |
| Total: | \$1 700 000 | \$2 000 000 | \$5 500 000 | \$3 560 000 | \$3 760 000 | \$16 520 000 | 8 160 880 000 XAF |
| Composante Stratégique 4: Sensibilisation et éducation aux risques des mines et restes explosifs de guerre | | | | | | | |
| Résultat 1 | \$40 000 | \$50 000 | \$40 000 | \$40 000 | \$40 000 | \$210 000 | 103 740 000 XAF |
| Résultat 2 | \$260 000 | \$20 000 | \$20 000 | \$20 000 | \$20 000 | \$340 000 | 167 960 000 XAF |
| Résultat 3 | \$30 000 | \$0 | \$0 | \$0 | \$0 | \$30 000 | 14 820 000 XAF |
| Résultat 4 | \$160 000 | \$120 000 | \$120 000 | \$120 000 | \$120 000 | \$640 000 | 316 160 000 XAF |
| Résultat 5 | \$40 000 | \$30 000 | \$30 000 | \$20 000 | \$10 000 | \$130 000 | 64 220 000 XAF |
| Total: | \$530 000 | \$220 000 | \$210 000 | \$200 000 | \$190 000 | \$1 350 000 | 666 900 000 XAF |
| Composante Stratégique 5 : Assistance aux victimes de mines et restes explosifs de guerre | | | | | | | |
| Résultat 1 | \$112 000 | \$2 000 | \$2 000 | \$2 000 | \$2 000 | \$120 000 | 59 280 000 XAF |
| Résultat 2 | \$34 000 | \$14 000 | \$14 000 | \$14 000 | \$14 000 | \$90 000 | 44 460 000 XAF |
| Résultat 3 | \$200 000 | \$200 000 | \$300 000 | \$300 000 | \$200 000 | \$1 200 000 | 592 800 000 XAF |
| Résultat 4 | \$200 000 | \$300 000 | \$200 000 | \$200 000 | \$200 000 | \$1 100 000 | 543 400 000 XAF |
| Résultat 5 | \$40 000 | \$30 000 | \$30 000 | \$30 000 | \$30 000 | \$160 000 | 79 040 000 XAF |
| Total: | \$586 000 | \$546 000 | \$546 000 | \$546 000 | \$446 000 | \$2 670 000 | 1 318 980 000 XAF |
| Composante Stratégique 6 : Assurance Qualité, suivi et évaluation | | | | | | | |
| Résultat 1 | \$130 000 | \$100 000 | \$100 000 | \$100 000 | \$100 000 | \$530 000 | 261 820 000 XAF |
| Résultat 2 | \$7 000 | \$6 000 | \$6 000 | \$6 000 | \$6 000 | \$31 000 | 15 314 000 XAF |
| Total: | \$137 000 | \$106 000 | \$106 000 | \$106 000 | \$106 000 | \$561 000 | 277 134 000 XAF |
| Total: | \$3 406 400 | \$3 623 900 | \$7 023 900 | \$4 508 900 | \$4 568 900 | \$23 132 000 | 11 427 208 000 XAF |
| Couts du personnel et du fonctionnement du CND | | | | | | | |
| Remuneration du personnel | \$2 327 935 | \$2 327 935 | \$2 327 935 | \$2 327 935 | \$2 327 935 | \$11 639 676 | 5 750 000 000 XAF |
| Fonctionnement CND | \$1 113 360 | \$1 113 360 | \$1 113 360 | \$1 113 360 | \$1 113 360 | \$5 566 802 | 2 750 000 000 XAF |
| Total: | \$3 441 296 | \$3 441 296 | \$3 441 296 | \$3 441 296 | \$3 441 296 | \$17 206 478 | 8 500 000 000 XAF |
| Grand Total: | \$6 847 696 | \$7 065 196 | \$10 465 196 | \$7 950 196 | \$8 010 196 | \$40 338 478 | 19 927 208 000 XAF |
| Contribution nationale au programme de l'action contre les mines | | | | | | | |
| Remuneration du personnel | 1 150 000 000 XAF | 1 150 000 000 XAF | 1 150 000 000 XAF | 1 150 000 000 XAF | 1 150 000 000 XAF | 5 750 000 000 XAF | \$11 639 676 |
| Fonctionnement CND | 550 000 000 XAF | 550 000 000 XAF | 550 000 000 XAF | 550 000 000 XAF | 550 000 000 XAF | 2 750 000 000 XAF | \$5 566 802 |
| Projets Nationaux | 600 000 000 XAF | 600 000 000 XAF | 600 000 000 XAF | 600 000 000 XAF | 600 000 000 XAF | 3 000 000 000 XAF | \$6 072 874 |
| Total XAF: | 2 300 000 000 XAF | 2 300 000 000 XAF | 2 300 000 000 XAF | 2 300 000 000 XAF | 2 300 000 000 XAF | 11 500 000 000 XAF | \$23 279 352 |
| Total \$ USD: | \$4 655 870 | \$4 655 870 | \$4 655 870 | \$4 655 870 | \$4 655 870 | \$23 279 352 | |
| Taux contribution | 68% | 66% | 44% | 59% | 58% | 58% | |
| Contribution additionnelle externe | | | | | | | |
| Total \$ USD: | \$2 191 825 | \$2 409 325 | \$5 809 325 | \$3 294 325 | \$3 354 325 | \$17 059 126 | |
| | 32% | 34% | 56% | 41% | 42% | 42% | |

